

Avis voté en plénière du 12 décembre 2017

Tourisme et numérique

Déclaration du groupe des Associations

Première destination touristique mondiale, la France et ses trésors naturels, culturels, architecturaux, culinaires... attirent chaque année des dizaines de millions de visiteurs. Pour autant, près d'un Français sur deux ne part pas en vacances. En effet, alors qu'il est considéré comme phénomène de masse, le tourisme demeure aujourd'hui encore hors de portée pour près de 30 millions de nos concitoyens. Avant la crise déjà, le non-départ en vacances affectait les personnes les plus défavorisées socialement, ou celles confrontées à des difficultés particulières telles que le handicap, la maladie ou l'isolement. Désormais les jeunes, les seniors, les familles monoparentales, et plus largement une part importante de nos classes populaires, sont également concernés.

Rendre le tourisme accessible à tous, lever les obstacles financiers ou psychologiques au départ en vacances, telles sont les missions que remplit le tourisme social et solidaire. Villages vacances, campings, colonies, auberges de jeunesse, ses opérateurs à but non lucratif sont nombreux à proposer, à des prix abordables, une offre adaptée à tous les publics, en matière d'activités de tourisme et de loisir : sorties nature, pratique sportive ou culturelle, visite de sites patrimoniaux... Ces structures, associatives pour la plupart, maillent l'ensemble du territoire français, sur le littoral, en milieu rural ou en moyenne montagne.

Pour réduire la « fracture touristique » qui touche notre pays, des solutions existent. Elles visent à soutenir la structuration de la filière du tourisme social et solidaire, par la reconnaissance au niveau européen de son statut de service d'intérêt économique général, mais aussi par l'appui financier à la création et à la rénovation de ses établissements.

Il va de soi que notre groupe souhaite ainsi particulièrement insister sur les mesures proposées par cet avis pour soutenir le développement du tourisme social et solidaire, et notamment l'importance de préserver le dispositif des chèques vacances, qui reste l'un des rares outils permettant de développer le départ en vacances pour les personnes les plus en difficulté.

Les mesures éducatives évoquées par l'avis nous semblent également tout à fait pertinentes, comme la création d'une haute école du tourisme, ou encore la généralisation de l'apprentissage de l'anglais dès le plus jeune âge.

Pour finir, la création de parcours imaginés et initiés par les habitants des territoires, de même que l'inscription d'une classe de découverte du patrimoine dans chaque parcours scolaire afin de faire des enfants et des jeunes des ambassadeurs de leur territoire, nous semblent toutes deux être des mesures originales particulièrement intéressantes. Car elles remettent les citoyens au cœur des politiques, insistent sur la nécessité de créer du lien social et de permettre aux générations futures de se forger une identité en s'appropriant leurs territoires et leur patrimoine. En ce sens, elles s'inscrivent parfaitement dans la lignée de l'avis adopté le mois dernier par notre Assemblée sur la démocratie culturelle et nous nous en réjouissons.

Le groupe des associations remercie vivement les rapporteurs pour la richesse et la qualité du travail réalisé sur cet avis et sur le rapport qui l'a précédé. Il votera en faveur de cet avis.